



Qui habite dans le logement social en Auvergne-Rhône-Alpes ? EN 2022

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU PARC LOCATIF SOCIAL

L'enquête sur l'occupation du parc social (OPS) au 1^{er} janvier 2022 est riche d'enseignements sur les caractéristiques des ménages logés dans le patrimoine des organismes Hlm et des SEM (Sociétés d'Économie Mixte) d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette source permet en effet de disposer d'informations sur l'occupation du parc et sur son évolution. Son analyse peut être utilement complétée par les principales données du répertoire des logements locatifs sociaux (RPLS) du 1^{er} janvier 2022, ainsi que par des données issues de l'infocentre du système national d'enregistrement de la demande de logement social (SNE).

Les données présentées dans cette enquête correspondent aux données régionales. Bien qu'elles donnent des indications sur la structure du parc social et de son peuplement, elles ont tendance à masquer les fortes disparités qui peuvent exister entre les différents territoires de la région. Des données plus précises à l'échelle des départements et des principaux EPCI sont présentées dans la publication détaillée ([à lire ici](#)).

© Murielle Coustan



Principes de l'enquête OPS

Le principe de l'enquête Occupation Sociale du Parc (OPS) a été institué par la loi du 4 mars 1996 relative au Supplément de Loyer de Solidarité (SLS). Depuis 1997, les ménages présents dans le parc locatif social sont systématiquement interrogés par les organismes tous les deux ans.

Champ d'application

L'enquête porte sur l'ensemble des logements sociaux appartenant ou gérés par les organismes d'Hlm et les SEM, qu'ils soient conventionnés ou aient bénéficié d'un concours financier de l'État avant 1977. En sont exclus: les logements-foyers, résidences sociales, CHRS, logements de fonction et logements financés sans aide de l'État (ILN, PLI, PLS de 1992 à 1993 notamment).

Principes de l'enquête RPLS

Le répertoire des logements locatifs sociaux a été créé par la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion. Il prend la suite de l'EPLS (Enquête sur le parc locatif social), réalisée jusqu'en 2010 auprès des bailleurs sociaux. L'enquête RPLS est actualisée annuellement.

Champ d'application

Les bailleurs sociaux interrogés sont les organismes Hlm, les SEM, et les opérateurs agréés pour la maîtrise d'ouvrage d'insertion. Les organismes intervenant à titre de gestionnaire ne sont pas intégrés dans le RPLS.



DONNÉES DE CADRAGE ISSUES DU PORTAIL CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION SOCIALE

Résidences principales : **3 737 094**

Logements sociaux en vacance commerciale de plus de 3 mois : **9 901** soit 1,7 % des logements sociaux

Logements sociaux : **592 144** soit 15,8 % des résidences principales

Ménages étudiés : **426 764** soit 72,1 % des logements sociaux

Logements sociaux en QPV : **126 990** soit 21,4 % des logements sociaux

Emménagés récents : **73 843** soit 17,3 % des ménages étudiés

 Un parc inscrit dans un marché du logement globalement tendu

9,5% de mobilité régionale

1,8% Un faible taux de vacance structurel

4,2 demandes pour 1 attribution



 Un parc abordable pour les familles modestes

48% de logements à loyer très abordable

5,92 €/m² Loyer moyen (surface habitable)



 Une augmentation des ménages modestes dans le parc

20% des plafonds PLUS

=

352€

de ressources mensuelles pour une personne seule
683 € de ressources mensuelles pour un ménage de 4 personnes

1/5^e

des ménages dans le parc ont des ressources en dessous de 20 % des plafonds PLUS

1/4

des emménagés récents ont des ressources inférieures en dessous de 20 % des plafonds PLUS



« Les bailleurs sociaux, acteurs indispensables du logement des plus fragiles »



L'activité des occupants majeurs

44%

des majeurs ont un emploi

21%

de retraités



Une progression continue de la part des ménages « isolés »

2/3

des ménages sont des ménages « isolés »

41%

personnes seules

37 % dans la population française

22%

de familles monoparentales

10 % de ménages monoparentaux dans la population française

Pour info : 12%

de familles nombreuses



Un enjeu d'adaptation du parc au vieillissement

14%

d'occupants âgés de 65 ans et plus

20 % dans la population française

*Cette publication à vocation de donner à voir
de l'occupation du parc social
en Auvergne-Rhône-Alpes
et de ses évolutions.*

Pour en savoir plus contactez :

Aïcha Mouhaddab,
Directrice de l'AURA Hlm
a.mouhaddab@aura-hlm.org

Pierre Useo
*Chargé de projets politiques sociales
et territoriales de l'habitat*
p.useo@aura-hlm.org

AURA Hlm
4 rue de narvik - 69008 Lyon
Tél. : 04 78 77 01 07 - Mail : aurahlm@aura-hlm.org

aura-hlm.org

